

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 18 décembre 2015

11<sup>ème</sup> **Commission**  
N° CP-2015-11-11-2

**Service instructeur**

DIAT - Service de l'action internationale et transfrontalière et du bilinguisme

**Service consulté**

**RETRAIT DU CLUB D'AFFAIRES FRANCO-ALLEMAND DU RHIN SUPERIEUR-OBERRHEIN**

Résumé : Le présent rapport a pour objet de vous proposer le retrait du Département du Haut-Rhin du Club d'Affaires Franco-Allemand du Rhin Supérieur-Oberrhein auquel nous cotisons à hauteur de 300 € par an compte tenu de l'impact limité de cette structure sur le territoire haut-rhinois.

Le Club d'Affaires Franco-Allemand du Rhin Supérieur-Oberrhein, association de droit local, a été créé en mai 2005 sur l'impulsion de la Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie de Paris par André C. Burger, Délégué Alsace-Lorraine de cette Chambre.

Ce Club favorise les relations d'affaires et les liens culturels entre les deux pays tout en créant un réseau entre les membres des 19 clubs franco-allemands déjà existants.

Les membres sont principalement des :

- Chefs d'entreprises industrielles et commerciales allemandes et françaises (Würth-France, Hager-électro....)
- Institutionnels (Région Alsace, Landratsamt Ortenaukreis...), représentants du monde culturel, éducatif, scientifique, artistique.
- Chambres économiques (CCI...), associations (CAHR,...) et comités d'ordre professionnel, consulats.
- Juniors de 18 à 30 ans se destinant à un rôle bi-ou-multinational.

Le Département du Haut-Rhin est membre de cette association depuis octobre 2008 et paie une cotisation annuelle de 300 €.

Compte tenu de l'impact limité de cette structure sur le territoire haut-rhinois et du contexte budgétaire difficile pour notre Département, il vous est proposé que le Département se retire de cet organisme à compter du 1er janvier 2016.

Conformément à l'article 7 des statuts de cet organisme, un tel retrait, valant démission, peut intervenir à tout moment.

Cette décision sera notifiée au Président du Club d'Affaires avant le 31 décembre 2015. Le Département n'aura dès lors plus à s'acquitter de la cotisation annuelle demandée.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', with a horizontal line underneath it.

Eric STRAUMANN